

point de soldats, et son peuple n'a point d'orateurs ; mais ils ont l'un et l'autre sous les yeux la croix de bois qui s'élève parmi les ruines du Colysée. Devant ce souvenir des persécuteurs, devant ce gage du triomphe des martyrs, l'empereur de Russie est trop peu de chose pour inspirer la terreur ou pour échapper au mépris. S'il veut des *virat* et des *généflexions* qu'il aille parler à Windsor, ou même qu'il vienne à Paris. Cinquante gens de lettres, sans parler des autres, sont là, brochant des dédicaces et tendant la main.

FRANCE.

Le Juif-Errant.— Ce triste roman de M. Eugène Sue est enfin arrivé à son terme; il en était temps, même pour les lecteurs les plus candides, les plus crédules. On leur avait tous les jours servi du jésuite en si grande abondance, qu'ils ne savaient plus quel côté y mordre. M. Sue sait épuiser sous mille faces plus ou moins chimériques le sujet qu'il a choisi; c'est sans doute, la preuve d'une imagination exubérante, peut-être de quelques talens; mais à coup sûr, il y a manque d'habileté, et il a pu s'apercevoir que ses traits, émaillés par l'abus, demeuraient impuissans sur des esprits blasés ou complètement dégoûtés. Cette impression a été causée surtout par les derniers feuillets du *Constitutionnel*, qui exhalaient une véritable odeur de charnier: les personnages y mouraient par couples; dans cette e-père d'hécatombe, on a vu le prit ce s'empoisonner par jaousie, se marier devant l'étré-suprême, empoisonner sa vertueuse épouse Adrénne, et mourir avec elle dans le lit nuptial; un autre jour, un duel à coups de poignards entre un maréchal de France et un jésuite les a mis tous deux sur le carreau; le lendemain, un autre jésuite, que ses crimes allaient élever à la papauté, fut empoisonné par trois ou quatre gouttes d'eau bénite; il n'avait, d'ailleurs, plus rien à faire dans le roman, car les deux jeunes filles du maréchal avaient été enlevées par le choléra, qui joue un grand rôle dans les derniers volumes du *Juif-Errant*, et les 240 millions dont les jésuites voulaient tant s'emparer étaient flambés, grâce à la rigide probité d'un vieux juif, dans une chambre où l'on arrivait par un petit escalier tournant, fort noir, en présence de Rodin, très-découvert et travaillé d'une grosse colique. Des cadavres partout, et parfois les bruyantes clameurs d'orgies qui vaudraient, pour ainsi dire, gvaiviner tous ces cadavres, dont les principaux sont embaumés par le procédé annuel, comme le déclare M. Sue lui-même.

Qu'ajouter au sujet de cette débauche, qu'il a voulu revêtir, çà et là, d'un vernis humanitaire? Suivant l'expression d'un journal, c'est la fantaisie de l'idiotisme. Dans un épilogue, le juif-errant qui a peu figuré dans cette faible monstrueuse, meurt à côté de la juive-errante, en piédiant la destruction des faux prêtres qui blasphèment le saint nom de Jésus, et l'avènement d'un ordre social, qui pourrait bien être le phalanstère, c'est-à-dire le paradis en ce monde.

« Il n'y a plus que M. Sue de vivant, dit l'*Univers*. Il en profite pour venir en post-épilogue, produire sa modeste personne, revendiquer sa part de gloire dans l'œuvre de M. Rossi, et faire un petit pathos où il déclare qu'il ne croit pas que tous les jésuites soient des voleurs e. Ces assassins, que cependant il a fait l'œuvre consciencieuse d'un honnête homme en les diffamant pendant dix volumes et durant quatorze mois; car ajoute-t-il, *il est prouvé* que les œuvres théologiques des membres les plus accrédités de la compagnie de Jésus contiennent l'excuse ou la justification du vol, de l'adultère, du meurtre. » Il met cela en grosses lettres, car son éloquence et ses démonstrations sont surtout typographiques.

« M. Rue a toujours écrit d'un tel style et pensé d'une telle façon; il a mis au jour, dans ces derniers temps, de si singulières idées sur la morale, sur l'organisation de la société, sur la destinée de l'homme et sur le rôle auquel sont appelées les femmes rousses, que nous hésitions à lui refuser l'excuse de l'innocenteté. Rien n'empêche de croire qu'il soit sincère. . . . comme on l'est à Charenton, et qu'é quelquefois à la Courville. D'ailleurs, il allègue l'autorité de M. l'avocat-général Dupaty, qui, dit-il, « dans le discours rempli d'élévation, de haute raison, de grave et généreuse éloquence » qu'il a prononcé au procès « du savant et honorable M. Busch, » a tout-à-fait soutenu la thèse du Juif-Errant. C'est à M. Dupaty de se défendre.

Au milieu du dévergondage de son imagination, et dans les accès de sa colère philosophique, le *grave penseur*, comme il s'intitule mollement, nous répète qu'il est un bienfaiteur de l'humanité. Qui pourrait le supposer? « Ce qu'il y a de plus méritoire dans son dévouement, dit le journal que nous venons de citer, c'est qu'il n'y a gagné que 100,000 fr. Tout le monde n'en ferait pas autant pour la même somme. » Disons cependant que c'est une mystification trop payée. Mais le *Constitutionnel* ne renonce pas à exploiter ce genre. Après son *Juif*, M. Sue doit donner les *Sept Péchés capitaux*. Ce titre promet encore du scandale, et nous demanderons à l'auteur si ce n'est pas, au point de vue de la moralité publique et de la littérature même, un péché doublement capital, que d'en avoir conçu la pensée.

ÉTATS-UNIS

Où sont les Presbytériens?—Nous recommandons à l'indignation des vénérables anciens du presbytérianisme, et autres dévots de même trempe, une abominable nouvelle du *New-York Mercury*, que nous traduisons pour l'éducation de nos lecteurs.

« Quelques uns des membres éminents de notre clergé, (épiscopalien) viennent de recommander l'établissement à New-York, de monastères où ceux qui le voudraient, pussent avoir la facilité de se retirer pour y vivre dans la piété. C'est une excellente idée: il y a dans le monde bon nombre de personnes qui ont ressenti l'influence de tous les moyens propres à

donner de la piété, autant que ces moyens peuvent se trouver au milieu de affaires et des plaisirs de la vie mondaine, et qui n'en ont retiré aucun fruit. Ce serait ce qui pourrait lui arriver de mieux, qu'on les renfermât pour leur donner de la piété. Il est évident que c'est le seul moyen qui leur reste; et que ce moyen tendrait aussi à garantir la sécurité de ceux qui resteraient dans le monde. »

Les Presbytériens sauront gré sans doute au *Mercury* de la manière légère dont il parle des couvents; mais le fait signalé par ce journal n'en est pas moins alarmant. Si les Protestants se mettent en tête de bâtir des couvents, que deviendront les diatribes de Maria Monk et autres auteurs également véridiques? Il serait curieux de voir les Protestants adopter les abominations du Papisme et bâtir des couvents, après avoir pieusement brûlé ceux des Catholiques! Si les Puritains n'y prennent garde, la liberté est en danger.

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

Défenses Militaires.—Des ordres ont été donnés pour commencer immédiatement les nouvelles fortifications de Kingston. Nous apprenons par l'*Argus* de vendredi que les contrats ont dû être donnés hier. On avait déjà démolé les bâtimens qui masquaient le vaste édifice destiné à servir d'hôtel-de-ville et de marché, et l'on dit que le gouvernement proposait de louer cet édifice pour servir de casernes. On avait commencé à débayer le terrain en face pour y construire une immense batterie. Des officiers du génie étaient occupés à sonder, à travers les bas-fonds le port sur lesquels on va bâtir une tour ronde. Stewart-Point a été aussi marqué pour une tour semblable à celle en face de l'hôtel-de-ville, mais plus grande, et pour une batterie très-étendue, qui défendront la ville contre l'approche de vaisseaux ennemis.

Le *Courier* de Montréal dit qu'une commission d'officiers de haut rang siège depuis quelque temps en cette ville, délibérant sur les moyens à prendre pour la défense de la colonie, et qu'une autre commission est occupée à inspecter les magasins militaires.

Canadien.

Cinquante personnes mortes gelées sur le Mississippi.—L'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans du 24 décembre annonce un horrible accident qui est arrivé le 18 sur le Mississippi.

« Par le steambot *Diamond*, arrivé hier, dit l'*Abeille*, nous apprenons que le steamer *Belle Zane*, venant de Louisville, a donné contre un chicot, le 18, à environ 12 milles au-dessous de l'embouchure de la rivière Blanche, et a chaviré. Il y avait à bord environ quatre vingt dix personnes, sur lesquelles une cinquantaine sont mortes gelées. Les autres ont été sauvées par le *Diamond*, qui a passé par là peu après. L'accident était arrivé à minuit environ. »

Idem.

RESOLUTIONS

Adoptées unanimement à une assemblée publique tenue à Québec, le 23 octobre 1845.

1. Que les citoyens de Québec ont appris avec la plus grande satisfaction les démarches qui ont été faites en Angleterre et dans nos co-provinces pour avancer la formation d'un chemin de fer entre Halifax et Québec, avec le projet de le prolonger de manière que les habitans de l'Amérique britannique puissent avoir une communication commerciale prompte et sûre avec le Royaume-Uni dans toutes les saisons de l'année, par un port situé dans les limites de leurs propres territoires.

2. Que les citoyens de Québec uniront cordialement tous leurs efforts à ceux qui seront faits pour effectuer avec promptitude le chemin de fer projeté.

3. Que le chemin de fer projeté tout en facilitant les relations commerciales, aura l'effet d'ajouter beaucoup à la sûreté de ces provinces comme partie de l'empire britannique; et qu'il est en conséquence à désirer que la ligne en soit tracée le plutôt possible, par des hommes de science d'une réputation bien établie, avec le concours du gouvernement impérial.

4. Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, signée par le maire de cette ville, au nom de cette assemblée, avec copie des présentes résolutions, priant Son Excellence de vouloir bien en soumettre le sujet à la considération du gouvernement de Sa Majesté, et faire telles autres démarches que Son Excellence croira les plus convenables pour le succès de l'entreprise.

5. Qu'il soit nommé un comité pour correspondre avec les compagnies formées ou qui pourront l'être en Angleterre pour du dit chemin de fer, et avec les comités, les corps publics et les particuliers dans ces provinces, pour la réalisation des vues de cette assemblée, et que le dit comité fasse rapport de temps à autre de ce qu'il croira pouvoir contribuer à cet objet.

6. Que le maire de Québec, le président de la chambre de commerce, les membres de la législature résidants dans la ville et le district, avec les honorables A. W. Cochran, Henry Black, Louis Panet, William Sheppard, et M. W. Price, H. LeMesurier, R. Cassels, A. Simpson, N. Freer, F.-X. Methot, G. Turgeon, J. Jones, T. C. Lee, D. Burnet, G. B. Symes, J. Gilmore, J. E. De Blois, James Tibbits, J. Gillespie, J. Chouinard, T. Lloyd, H. J. Noad, V. Tétu, I. R. Ekart, H. Atkinson, E. Bacquet, P. Langlois, G. O. Stuart, E. Clarkemeyer, J. G. Tourangeau, H. Pemberton, F.-X. Paradis, J. B. Forsyth, C. Langevin, J. Gethings, J. Bonner, E. Ryan, J. McLeod, A. Laurie, J. Légaré fils, J. Dorval, G. H. Parke, W. Stevenson, H. Patton, H. Burstall, et James M'Kenzie (de la Pointe-Lévi), composent le dit comité.